



Les marais desséchés au nord du bourg, vus depuis la hauteur du Bourbia.

IVR52_20198501470NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation